
Appel à contributions pour les institutions publiques et parapubliques - Règlement Journée internationale des personnes âgées du 27.09.2025 au 04.10.2025

1. Objectifs

L'ONU a choisi la date du 1er octobre pour célébrer la Journée internationale des personnes âgées. Depuis 2010, la Ville de Genève a décidé de marquer ce moment en organisant une série d'événements de proximité autour de cette date.

En complément d'un appel à projets à destination des associations et collectifs, le Service social de la Ville de Genève lance un appel à contributions à destination des institutions publiques et parapubliques désirant participer à cet événement à travers une activité qu'elles organisent pour, par et avec les seniors. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la politique de la longue vie et de la politique sociale de proximité du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, dont plusieurs axes sont en lien avec cette semaine de manifestation, à savoir :

- Favoriser l'accès aux prestations ;
- Encourager la participation citoyenne ;
- Favoriser l'inclusion sociale et les solidarités ;
- Stimuler les liens sociaux.

2. Soutien

Aucun financement n'est prévu dans le cadre de l'appel à contributions. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une visibilité en étant intégrée, à titre de partenaires, dans la communication globale à l'échelle de la Ville de Genève (programme papier et numérique des événements, communication sur l'agenda Internet des événements de la Ville de Genève, affiches F4 et pavoisement du pont du Mont-Blanc).

3. Dépôt des dossiers

Les institutions intéressées sont invitées à remplir le formulaire d'inscription à l'adresse internet ci-dessous :

<https://www.surveio.com/survey/d/contrib-journeepersonnesagees2025>

L'appel à contributions est ouvert du 14 février au 14 mars 2025, la date d'envoi du formulaire faisant foi. Toute demande déposée hors délai ou sous une autre forme que le formulaire ne sera pas prise en compte.

4. Sélection des projets

Les projets retenus sont validés par le Service social de la Ville de Genève. Ils sont intégrés à la programmation des événements liées à la Journée internationale des personnes âgées.

5. Dates des événements

Les activités retenues sont réalisées entre le 27 septembre et le 4 octobre 2025. La date est convenue d'entente avec le Service social de la Ville de Genève.

6. Recours

Tout recours contre le choix du Service social de la Ville de Genève est exclu.

Février 2025/JO/LC

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.geneve.ch

